



Lycée Polyvalent Victor Hugo
300 Avenue Louis Médard
BP 80203
34401 Lunel
Tél : 04.99.13.70.30. - Fax : 04.99.13.70.41.
Mail : ce.0342090m@ac-montpellier.fr

SECTION SPORTIVE TRIATHLON-D.E.

La section sportive Triathlon - Disciplines Enchaînées du lycée Victor Hugo de Lunel s'adresse aux élèves (filles et garçons) désireux de pratiquer de manière intense leur sport préféré dans des conditions favorables de réussite solaire en conciliant cette pratique avec leurs études.

Elle s'inscrit dans le prolongement de l'AS du lycée Victor Hugo et s'ouvre à tout élève motivé possédant un niveau suffisant dans les disciplines pratiquées : natation, course à pied et VTT.

Elle est réalisée en collaboration avec la Ligue Régionale de Triathlon, la mairie, le club de natation, le club de triathlon et le club d'athlétisme de Lunel.

Elle est encadrée par M. NAVES, professeur d'EPS au lycée et M. GUICHARD, entraîneur diplômé en natation au CNL (Cercle des Nageurs de Lunel).

Effectifs : pour septembre 2024, 14 à 16 élèves seront répartis sur les 3 niveaux et sur plusieurs classes. 8 d'entre eux sont déjà à la section cette année et devraient poursuivre leur cursus. Nous recruterons donc 6 à 8 nouveaux (filles et garçons en parité si possible) principalement en seconde même si les arrivées sur les autres niveaux ne sont pas exclues. Un internat permet d'accueillir des élèves si nécessaire.

Fonctionnement, horaires : **Attention, les horaires de Natation sont modifiés en raison de la reconstruction de la Piscine Aqualuna, les séances ayant lieu à la piscine de Mauguio ou de Lansargues**

- Lundi 7h - 8h30 : entraînement Natation : Mauguio, départ du lycée vers 6h30
- Jeudi 7h - 8h30 : entraînement Natation (en seconde et après sous réserve, selon les contraintes d'emploi du temps) : Lansargues, départ du lycée vers 6h30
- Mardi 16h - 18h : entraînement VTT et disciplines enchaînées.
- Jeudi 17h - 18h : entraînement Course à pied, PPG.

Les élèves de la section pourront participer en plus aux entraînements de l'AS « Disciplines Enchaînées » qui ont lieu le mercredi de 13h à 16h (natation de 13h30 à 14h45 à Mauguio puis course à pied ou VTT **sous réserve**) et participeront **obligatoirement** aux compétitions UNSS du mercredi.

En outre, ils bénéficient aussi à l'accès à la salle de musculation du lycée aux horaires de l'AS (entre 12h30 et 13h45 tous les jours).

Conditions d'admission, documents à transmettre le jour des tests : le dossier doit être complet !

- Tests d'entrée physiques en natation (200m Crawl) et course à pied (1000m pour les filles et 1500 pour les garçons) sur le principe des tests fédéraux « Class Triathlon ». Ces tests seront suivis d'un court entretien pour juger de la motivation et du projet de l'élève (scolaire et sportif). Vérification du niveau en VTT.
- Résultats éventuels à des compétitions réalisées dans l'année en cours (en scolaire ou fédéral : apporter les justificatifs).
- Dossier scolaire : photocopie du ou des 2 derniers bulletins scolaires de l'année en cours.
- Lettre de motivation.
- S'engager à se licencier à l'A.S. du lycée et à participer aux compétitions UNSS.
- S'engager pour au moins 2 ans à la section.

Sélection :

• Étude par la direction du lycée des dossiers scolaires des élèves retenus au test de niveau pour validation ou rejet de la demande d'inscription à la section sportive. Critères d'appréciation à l'étude des bulletins : assiduité et comportement. Validation (ou non) par M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

⇒ Les tests d'entrée se dérouleront le **mercredi 15 mai 2024 de 13h à 16h30** au lycée Victor Hugo et à la piscine de Mauguio : **rendez-vous à 13h** dans le hall d'entrée du lycée.

Les élèves intéressés doivent faire parvenir leur demande de participation aux tests d'entrée à M. NAVES (eric.naves@ac-montpellier.fr) ou au lycée Victor Hugo **avant le 8 mai** (fiche à compléter).

Offre de Formation 2024 – 2025

A - Sections Générales et Technologiques

Classes de 2 ^{nde} Générales et Technologiques	Classes de 1 ^{ère} Générale	Classes de Terminale Générale
LVA : Anglais obligatoire LVB : Espagnol ou Allemand CNED pour les autres LVB	Les sept spécialités communes du nouveau Bac Général + les spécialités rares « Sciences de l'ingénieur » (SI) et, sur décision d'affectation rectorale, « Education physique, pratiques et cultures sportives » (EPPCS)	
	Classes de 1 ^{ère} Technologique	Classes de Terminale Technologique
	STI2D	STI2D Un enseignement spécifique au choix : ✓ Energie & Environnement ✓ Systèmes d'Information & Numérique ✓ Innovation technologique et éco-conception

B - Sections Professionnelles

Classes de 2 ^{nde}	Classes de 1 ^{ère}	Classes de Terminale
2 ASSP Bac Professionnel ASSP (3 ans) Accompagnement, Soins et Services à la Personne	1 ASSP	T ASSP
2 MTNE - Métiers des Transitions Numérique et Energétique (2 ^{nde} commune à plusieurs bacs pros) Bac professionnel MELEC à partir de la 1^{ère} pro Métiers de l'Électricité et de ses Env. Connectés	1 MELEC	T MELEC
1 PSR CAP PSR (2 ans) Préparation et Service en Restaurations		T PSR

C - 3^{ème} Prépa-Métiers

D - Enseignements Facultatifs

Latin - Théâtre - Euro-Anglais (Histoire-Géographie)
 Ateliers : BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique)
 Sections sportives (*sélection préalable*) : Disciplines enchaînées [Triathlon (filles / garçons)] – Natation (filles/garçons) – Arbitrage football (filles/garçons)

MODALITES D'AFFECTATION AU LYCEE VICTOR HUGO

SECTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

Le processus de l'affectation est géré EXCLUSIVEMENT par l'établissement d'origine et par les Services de l'Inspection Académique

✚ Pour une affectation en classe de 2^{nde} G&T :

Votre établissement actuel devra saisir votre demande d'affectation dans la procédure Affelnet le moment venu.
Les élèves du secteur du lycée Victor Hugo ont une priorité absolue pour une affectation sur le lycée Victor Hugo.

SECTORISATION : zones de recrutement du lycée Victor Hugo

Communes de **Beaulieu, Castries, Entre-Vignes, Gallargues le Montueux, Restinclières, Saturargues, Saint Geniès des Mourgues, Saint Sériès, Sussargues, Vérargues, Villetelle** et la zone de recrutement du CLG Ambrussum sur la ville de Lunel.

Pour les élèves domiciliés hors de ce secteur, une demande de dérogation doit impérativement être formulée à partir d'un document que fournit l'établissement d'origine pour tous les types de dérogation. Le lycée appuie cette demande de dérogation auprès des services de l'Inspection Académique.

**Résultat de l'affectation en 2GT et inscriptions : fin juin/début juillet
(dates précises non encore connues à ce jour)**

✚ Pour une affectation en classes de 1^{ère} G & T :

Votre établissement actuel devra saisir votre demande d'affectation dans la procédure Affelnet le moment venu.
Les élèves du secteur du lycée Victor Hugo ont une priorité absolue pour une affectation sur le lycée Victor Hugo.

**Résultat de l'affectation en 1G&T et inscriptions : fin juin/début juillet
(dates précises non encore connues à ce jour)**

✚ Pour une affectation en Terminale G&T :

Dossier de candidature à demander auprès du secrétariat élèves du lycée Victor Hugo (04 99 13 70 31).

SECTIONS PROFESSIONNELLES

✚ Pour une affectation en classe de 3^{ème} Prépa-Pro :

Le calendrier des opérations ainsi que les modalités de constitution du dossier d'affectation vous seront communiqués par votre collège. C'est à celui-ci qu'il reviendra de recevoir votre demande d'affectation et de la transmettre aux Services Académiques selon les modalités appropriées.

✚ Pour une affectation en classe de 2^{nde} Professionnelle :

Affectation en 2^{nde} PSR / Affectation en classe de 2^{nde} MTNE (BAC PRO MELEC en 1^{ère}) / Affectation en classe de 2^{nde} BAC PRO ASSP :

Votre établissement actuel devra saisir votre demande d'affectation sur Affelnet le moment venu.

**Résultat de l'affectation en 2^{ndre} Pro et inscriptions : fin juin/début juillet
(dates précises non encore connues à ce jour)**

- ❖ **Entretien médical obligatoire avec le médecin scolaire début juillet.**



**Courrier type adressé par le lycée aux familles des élèves retenus après le test sportif
et l'examen des bulletins par la Direction du Lycée**

Madame, Monsieur,

Le dossier en vue d'une prochaine admission de votre enfant a été retenu par la section sportive «...» du lycée. A ce titre, une bonification exceptionnelle lui sera attribuée lors des opérations d'affectation, lui permettant de postuler sur les places restées vacantes après l'affectation des élèves du secteur du lycée.

Il est indispensable de faire auprès de l'établissement actuel une demande règlementaire d'admission au lycée Victor Hugo en 1^{er} vœu. Afin de faciliter cette démarche, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous un extrait de la nomenclature des vœux à inscrire, en fonction de la classe demandée.

03412998	Formation d'accueil : 1CAP2 2212A 1CAP2 PRODUCTION ET SERVICE EN RESTAURATIONS
03421370	Formation d'accueil : 1ERPRO 33003 1ERPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE
03421369	Formation d'accueil : 1ERPRO 33004 1ERPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR
03421269	Formation d'accueil : 1ERPRO 25510 1ERPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES
03421311	Formation d'accueil : 1STI2D 20010 1STI2D SC. & TECHN. INGEN.INNOV.DEV.DUR.
03421625	Formation d'accueil : 2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
03421590	Formation d'accueil : 2NDPRO 3300B 2NDPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT. STRUCTURE
03412942	Formation d'accueil : 2NDPRO 3300A 2NDPRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE
03412943	Formation d'accueil : 2NDPRO 25510 2NDPRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES
03421463	Formation d'accueil : 1G PREMIERE GENERALE

Pour une demande d'admission en 1^{ère} Générale, merci de nous communiquer **au plus tôt** les enseignements de spécialité choisis par votre enfant.

Vous nous indiquerez par mail (secretariateleves1.lvh@ac-montpellier.fr) quatre vœux d'enseignements de spécialité parmi les suivants, en les classant par ordre de préférence :

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques,
- Humanités, littérature et philosophie,
- Langues, littérature et cultures étrangères (anglais),
- Sciences économiques et sociales,
- Mathématiques,
- Sciences et Vie de la Terre,
- Physique-Chimie,
- Sciences de l'Ingénieur.

Pour les sportifs déjà élèves du lycée Victor Hugo, les formalités d'orientation et de réinscription effectuées auprès de notre établissement suffisent.

Dès le ..., vous aurez connaissance des résultats des affectations par son collège/lycée ou sur le site de l'Académie de Montpellier. En cas de réponse favorable, vous devrez procéder à l'inscription dans notre établissement (compte tenu de la situation les dates, horaires et conditions d'inscription vous seront précisées sur notre site internet en temps utiles).

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Proviseur Adjoint